

L'antigraminées nouvelle génération d'automne sans urées toutes céréales.

2
MODES
D'ACTION

TROOPER® : 2 antigraminées, 2 modes d'action

→ 2 substances actives antigraminées « innovantes » par leur mode d'action

Pendiméthaline
300 g/L
Racinaire + Foliaire



Flufénacet
60 g/L
Racinaire

→ Multiculture : autorisé sur Blé tendre d'hiver, Orge d'hiver et Triticale

PÂTURIN
ET DICOTS

TROOPER® : votre nouvelle référence sans urées sur pâturin, ray-grass, vulpin et dicots

→ La PERFORMANCE et la RÉGULARITÉ sur graminées et dicotylédones

Adventice	TROOPER® (2 l/ha) PRE		TROOPER® (2 l/ha) POST PRECOCE	
	Nb cas	Efficacité	Nb cas	Efficacité
Alchemille des ch.	7		2	
Capselle BP	1		1	
Cardamine herissée	1		1	
Céraiste agglomeree	1		1	
Coquelicot	3		1	
Fumeterre officinal	2		2	
Gaillet	12		4	
Géranium disséqué	2		1	
Matricaire camo.	11		6	
Mercuriale ann.	1		1	
Pensée	12		6	
Ravenelle	1			
Renouée des oiseaux	1			
Sanve	3		1	
Séneçon	6		4	
Stellaire	11		8	
Véronique à feuilles de lierre	12		5	
Véronique agr.	2		2	
Véronique de perse	4		3	
Véronique des ch.	2		2	

PRÉ +
POST
PRÉCOCE

TROOPER® : la souplesse d'utilisation en pré et en post-précoce des céréales

Trooper en programme

La SOLUTION ADAPTÉE aux stratégies de désherbage précoce :

Nos préconisations :

- 1,8 L/ha à 2L/ha en pré-levée dans le cadre d'un programme : " je sème, je désherbe"
- Souplesse en post-précoce à 1 feuille de la céréale si conditions météo défavorables en pré-levée

Désherbage précoce
=Gain de rendement

Trooper® à l'automne en programme, c'est + 7 à 15 q/ha par rapport à une application unique de sortie d'hiver !

Recommandations et conditions d'emploi

- Bonne préparation du sol, peu motteuse, semis régulier bien couvert à au moins 2,5 cm. Bonnes conditions d'humidité
- Céréales non stressées, éviter les périodes de gelées prolongées et les fortes amplitudes thermiques après traitement.
- Ne pas traiter si de fortes pluies sont annoncées.
- Ne pas traiter sur sols sableux, hydromorphes, fortement caillouteux et à taux de matière organique supérieur à 6%.

TROOPER® : marque déposée BASF

Autorisation de vente n° : 2090118

Composition : 300 g/l pendiméthaline + 60 g/L flufénacet

Famille chimique : K1 + K3

Formulation : concentré émulsionnable (EC)

Conditionnement : bidon 10 Litres

Usages autorisés : blé tendre d'hiver, orge d'hiver et triticale

Dose autorisée et stade : 2,5 L/ha -précoce jusqu'au stade BBCH 25 (mi-tallage)

Classement toxicologique : Danger – H302 : Nocif en cas d'ingestion – H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires – H315 : Provoque une irritation cutanée – H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques – H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Nombre d'application maximale : 1

Conditions d'emploi : contient de la pendiméthaline et du flufénacet. Peut déclencher une réaction allergique – Pour les cultures entrant dans la rotation – cultures destinées à l'alimentation humaine et sur lesquelles la pendiméthaline n'est pas autorisée en France ou en Europe, nécessite réglementaire de respecter un délai entre l'application de la préparation à base de pendiméthaline et le semis ou la plantation de la culture suivante : - 90 jours pour les légumes racines et les tubercules – 200 jours pour les légumes bulbes – 200 jours pour les légumes feuilles – 200 jours pour les céréales – 250 jours pour les cultures de crucifères – 300 jours pour la betterave sucrière – et 200 jours pour les autres cultures.

Distance aux points d'eau (ZNT) : 20 mètres

Délai de rentrée dans la parcelle : 24 heures après traitement

Protection utilisateur lors de la préparation : gants en nitrile ou néoprène EN374, lunettes de sécurité, masque jetable de type P3, bottes de protection marquage S5 ou P5, vêtement de travail de niveau de protection 4.

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation AVANT L'APPLICATION

- | | | |
|--|---|-------------------------------------|
| | 1 ► Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 2 ► Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 3 ► Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes). | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 4 ► Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 5 ► Surveiller le remplissage et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse). | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 6 ► Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Adivalor. | <input checked="" type="checkbox"/> |

PENDANT L'APPLICATION

- | | | |
|--|---|-------------------------------------|
| | 7 ► Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments. | <input checked="" type="checkbox"/> |
|--|---|-------------------------------------|

APRÈS L'APPLICATION

- | | | |
|--|--|-------------------------------------|
| | 8 ► Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 9 ► Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 10 ► Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF Agro recommande le procédé Osmofilm® | <input checked="" type="checkbox"/> |

Contacts utiles

Informations techniques Etiquettes et FDS	BASF Agro	N°Azur 0 810 02 30 33 ou www.bASF-agro.fr
Une question de santé	MSA	N° Vert 0 800 887 887 APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Service Sécurité 24h/24 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	N°Azur 0 0810 12 18 85 ou www.adivalor.fr